

D'ANTANANARIVO À RABAT

LA GENZ



OUVRE LA VOIE

ZOOM

Budget. Réduire la CSG ou augmenter les salaires ?

Page 3

INTERNATIONAL

États-Unis. L'impérialisme de Trump en échec

Page 4

ARGUMENTS

Palestine. Deux États, un État : quelle solution réaliste ?

Page 5

CHAMP LIBRE

Kanaky. Lettre ouverte du FLNKS aux parlementaires

Page 8

Édito

Toboggan vers le fascisme

Par OLIVIER LEK LAFFERRIÈRE

«**P**as une voix pour la gauche !» En lançant cet appel pour le second tour de l'élection législative partielle de la première circonscription du Tarn-et-Garonne, faisant élire, le 12 octobre, un candidat soutenu par le RN contre une candidature PS, Bruno Retailleau a levé un tabou déjà bien fragilisé. La droite et l'extrême droite marchent désormais clairement vers une alliance gouvernementale. Jordan Bardella, patron du RN, s'est dit « parfaitement disposé » à conclure « un accord de gouvernement » avec Les Républicains si son parti n'obtenait pas la majorité absolue. Du côté de LR, l'option est de plus en plus assumée. Jean-Hubert Lelièvre, président de la fédération LR de Charente : « Si le RN a 250 députés, il faut faire un contrat de gouvernement avec eux, tout simplement ». Nathalie Damy, membre du bureau politique de LR : « Je ne mettrai pas mon veto à un accord avec le RN. » Cette alliance, dite « union des droites », apparaît comme une solution envisageable pour une partie de plus en plus large de la bourgeoisie, qui en soutient matériellement et médiatiquement le projet. Car le bloc macroniste est à bout de souffle, incapable de tenir jusqu'à la présidentielle. Par ses politiques antisociales, par son alignement sur un agenda raciste et par ses politiques islamophobes, par son autoritarisme et par le pourrissement institutionnel, par la normalisation complète du RN dans le jeu parlementaire, Macron aura tout fait pour préparer l'accession au pouvoir de l'extrême droite. Elle promet une politique extrêmement brutale de guerre sociale, de racisme d'État et d'autoritarisme. Il n'y a pas d'issue dans les combinaisons parlementaires. La seule alternative au désastre annoncé est la mobilisation générale du camp des exploités, l'unité de ses organisations, le renversement du rapport de forces entre les classes par l'action, les occupations, la grève.

Bien dit

Nous ne sommes que des piètres comédiens qui n'amusez plus personne

PAUL CHRISTOPHE, président du groupe Horizons et Indépendants, a eu un éclair de lucidité lors du débat parlementaire sur la déclaration de politique générale de Lecornu 2. Ce fut bref puisqu'il a ensuite apporté son soutien au gouvernement. Comédien, mais piètre.

À la Une

Un budget quoi qu'il en coûte

Le renommé Lecornu a comme tâche centrale de faire passer le budget (et, tant qu'à faire, d'avancer dans la politique coloniale en Kanaky avec les accords de Bougival). Tous les revirements, réunions, discours et déclarations de la semaine dernière menaient vers ça : éviter la dissolution afin d'avoir un budget.

C'est bien évidemment une tâche difficile après la dissolution de 2024 : la pression du patronat pour réduire le déficit public sans augmenter les impôts implique des attaques très fortes contre les acquis sociaux, et le président n'a aucune majorité sur laquelle s'appuyer. Macron s'est déjà cassé les dents avec les budgets de Barnier et de Bayrou. Se cassera-t-il les dents avec celui de Lecornu ? Ce qui semble sûr, c'est que Macron préfère un gouvernement de zombies à se retrouver, à nouveau, sans budget.

Il veut ce budget à tel point qu'il a fait exploser le socle commun, divisé son parti et approfondi la crise politique avec un gouvernement qui ne tient pas la route. Ce budget, certes moins offensif que celui de Bayrou, comporte tout de même des mesures qui donnent des frissons, à commencer par le gel des pensions de retraite et la suppression de 3000 fonctionnaires. On pourrait croire qu'au moins la taxe sur les holdings faisait payer une partie de la note aux milliardaires, mais Gabriel Zucman a déjà analysé qu'avec les exonérations, son montant est ridicule. Selon Éric Coquerel, avec la réduction de la surtaxe des impôts sur les sociétés présente dans le budget 2025, la contribution des riches et des grandes entreprises passe de 10 à seulement 6 milliards. Il s'agit de la dernière tentative du gouvernement Macron pour avoir un budget.



Des concessions de Lecornu au PS

Si, sans gouvernement, il n'y a pas de budget, il faut donc que Lecornu tienne un peu. Il fallait donc faire quelques concessions au PS pour éviter la censure : pas de 49.3 et suspension de la réforme des retraites. Gérald Darmanin avait vendu la mèche : une suspension de la réforme pendant quelques mois allait coûter moins cher que la chute du gouvernement. HabituéEs aux défaites et aux passages en force de Macron et Hollande, cette suspension peut apparaître comme une première victoire. Mais il faudra encore que la suspension soit

validée par les députés. Puis, sans abrogation derrière, les gains sont minimes. Et Lecornu annonce qu'il faudra bien compenser les 400 millions que cette suspension coûterait par des coupes budgétaires. Pire, rien n'empêche que, de la conférence sur les retraites, ne sorte une loi encore plus régressive, avec le retour de la retraite à points tentée avant le confinement.

Des concessions du PS à Lecornu

Le PS est donc satisfait et pense tirer le plus grand bénéfice de cette opération dans le jeu parlementaire. Pour la troisième fois en un an, il ne votera pas

la censure. Mais cette fois-ci, ce sont ses voix qui sauveront le gouvernement, et pas celles du RN.

Nous ne sommes pas surprisEs, car la position de fond du PS a toujours été de chercher la stabilité institutionnelle pour garantir la continuité du système. À court terme, il espère apparaître comme la gauche responsable, et partir dans de meilleures conditions pour 2027. D'abord en défendant une cohabitation, puis en affirmant être le parti qui aurait réussi à arracher un recul sur l'impopulaire réforme des retraites.

L'excuse est d'éviter l'arrivée au pouvoir du RN. Certes, Macron avait déjà annoncé qu'une motion de censure était une motion de dissolution — et, sans élection, pas de victoire du RN. Mais le prix à payer est doublement délétaire. Dans un premier temps, un budget d'austérité. Dans un second temps, un boulevard encore plus grand pour l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite. La seule option pour notre camp social est de sortir du jeu institutionnel, d'organiser nos collègues, de prendre nos affaires en main. La GenZ ouvre la voie, reprenons la rue !

Martin Hache

À lire sur le site



Les ministres passent, le blanquérisme reste, par Raphaël Albarto

Acturama



Face à l'austérité et aux coupes dans la santé, des milliers de travailleurEs du soin et du médico-social se sont mobilisés le 9 octobre pour l'embauche, l'augmentation des salaires, la défense de la Sécu et des hôpitaux publics, refusant les milliards offerts aux armées. PHOTOS FRANK PROUHET

Lire notre article sur le site:



GAZA Quelle réalité derrière le cessez-le-feu ?

Alors qu'un accord de cessez-le-feu vient d'être conclu, les bombardements continuent à Gaza comme au Liban et la colonisation se poursuit en Cisjordanie. Derrière l'accord présenté comme une « paix », Israël et les États-Unis cherchent à imposer une issue coloniale et à désarmer la résistance palestinienne.

Dans la nuit du 8 au jeudi 9 octobre, le Hamas a accepté de libérer les captifs israéliens et validé l'accord sur le cessez-le-feu, ses dirigeants soulignant qu'il doit permettre « la fin de la guerre à Gaza, le retrait des forces d'occupation, l'entrée de l'aide et un échange de prisonniers ». Pour la population gazaouie, c'est un soulagement — qui coexiste avec un sentiment de désespoir causé par le génocide et la destruction de Gaza, méconnaissable, par Israël.

Le Hamas a procédé aux libérations le 12 octobre. Environ 600 camions transportant de l'aide humanitaire devraient être autorisés à entrer chaque jour à Gaza. La défense civile de Gaza a affirmé, vendredi dernier, que près de 200 000 personnes étaient revenues dans le nord du territoire palestinien depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Rien n'est terminé

Notre devoir est de rester vigilantEs et de ne pas prendre cet accord pour argent comptant. Rappelons que, jusqu'ici, l'État sioniste n'a jamais respecté sa parole.

Le rapport de forces international semble certes moins favorable à Netanyahu : Trump l'a désavoué quand Israël a bombardé le Qatar, la popularité d'Israël baisse aux États-Unis et la délégitimation internationale de Netanyahu et d'Israël se poursuit. Cependant, malgré la signature du cessez-le-feu, les bom-



bardements israéliens se sont poursuivis dans la bande de Gaza. Plusieurs bombardements ont frappé le nord de l'enclave, dans le quartier de Sabra, le 9 octobre. Dans la nuit du 10 au 11 octobre, l'aviation israélienne a bombardé le sud du Liban. Malgré un cessez-le-feu signé avec Israël le 27 novembre 2024, le peuple libanais continue quotidiennement à subir la violence.

En Cisjordanie, le 10 octobre, des dizaines de colons, protégés par les forces d'occupation, ont attaqué les récoltes d'olives

à Beita, au sud de Naplouse : armés de barres de fer, ils ont passé à tabac des paysanNEs, mais aussi des journalistes et des activistes. Ces violences contre les PalestinienNEs durant les récoltes d'olives ne sont pas nouvelles, mais leur ampleur et leur intensité n'ont jamais été aussi importantes qu'au cours des deux dernières années.

Une seconde phase incertaine

Le dirigeant palestinien Marwan Barghouti, détenu en Israël depuis 2002, ne figure pas sur

la liste des prisonniers palestiniens qui seront libérés. La liste des captifs libérés par Israël ne comprend aucun des principaux symboles de la lutte palestinienne.

Les phases suivantes de l'accord de cessez-le-feu sont suspendues à des exigences inacceptables, telles que le désarmement unilatéral de la résistance palestinienne et la gestion internationale, coloniale, de la bande de Gaza. Selon une analyse de Muhammad Shehade, Israël pourrait conserver 58 % du territoire de Gaza, entièrement dépeuplé. La reconstruction évoquée dépendrait donc de la volonté d'Israël... Le Hamas a de son côté déclaré que son désarmement était « hors de question ».

De la fin du génocide... jusqu'à la libération

Notre tâche doit être d'exiger un cessez-le-feu permanent qui permettrait l'entrée urgente de l'aide humanitaire. À nous de poursuivre la lutte derrière les PalestinienNEs et tous les peuples victimes du colonialisme et de l'impérialisme. La solution ne viendra jamais de leurs bourreaux.

Exigeons un cessez-le-feu total et immédiat, des sanctions contre Israël, l'arrêt immédiat de l'accord UE-Israël, le droit au retour des réfugiés, la fin de l'occupation, de l'apartheid et une libération totale de la Palestine, de la mer au Jourdain !

An Gwesped

Lire également page 5 : « Palestine. Deux États, un État : quelle solution réaliste ? »

BUDGET Réduire la CSG ou augmenter les salaires ?

À propos d'une proposition du PS.

système de santé et des retraites). De l'autre, la montée en puissance de la CSG permet la diminution des cotisations sociales : un impôt reposant avant tout sur les classes populaires se substitue aux obligations salariales des employeurs.

En 1980, la Sécurité sociale était financée à 96,9 % par des cotisations. En 2023, cette part n'était plus que de 56,4 %, tandis que celle de la CSG représentait 20,1 %, complétée par 18 % d'autres contributions sociales, impôts et taxes. La part des entreprises publiques et privées dans le financement de la Sécurité sociale n'était plus que de 54,4 %, alors que celle des « ménages » atteignait 45,6 %.

Dans une société capitaliste en crise, où la croissance et les gains de productivité sont faibles, le système a besoin de l'assistanat de l'État pour assurer le maintien des profits et garantir sa survie au prix du creusement de la dette, que les classes populaires sont ensuite sommées de rembourser.

Un rééquilibrage dérisoire

La proposition du PS de réduire la CSG pour les plus petits salaires ne met pas en cause cette mécanique : elle cherche seulement à en moduler les effets en répartissant l'effort de manière un peu plus équitable, pour la

rendre socialement acceptable. Les 6 milliards de pouvoir d'achat « redonnés » à une partie des salariéEs, que les plus hauts revenus devront compenser, apparaissent dérisoires face aux 211 milliards d'aides aux entreprises, dont plus de 80 sont des allègements de cotisations sociales.

La proposition du PS ne répond en rien à la colère contre l'injustice sociale qui s'est exprimée lors des manifestations des 10 et 18 septembre et du 2 octobre. Elle est bien en deçà de ce qu'avait accepté le PS lui-même en signant le programme du Nouveau Front populaire, qui prévoyait la hausse du SMIC à 1 600 € net et l'indexation des salaires sur l'inflation. Il s'agit avant tout de tendre une perche acceptable par la macronie en vue d'un accord de « non-censure ».

Pour redonner du pouvoir d'achat aux classes populaires, la réponse est dans l'augmentation des salaires (qui implique la hausse des cotisations sociales), leur indexation sur l'inflation, la fin des exonérations de cotisations sociales, la fin des emplois précaires — en un mot, un déplacement du partage de la richesse entre salaires et profits, qui suppose un affrontement majeur avec la classe dominante.

J.-C. Delavigne

Face aux 44 milliards « d'économies » du plan Bayrou, le Parti socialiste a élaboré un contre-budget. Il cherche à rendre l'austérité plus « acceptable » avec « seulement » 22 milliards de coupes. L'une des mesures de ce projet, censée montrer la « rupture » à gauche avec le macronisme, est la baisse de la contribution sociale généralisée (CSG) pour les salaires allant jusqu'à 1,4 SMIC (1 920 €). Elle permettrait de « redonner du pouvoir d'achat » aux plus petits salaires et serait compensée par une taxe de 2 % sur les patrimoines de plus de 100 millions d'euros, inspirée de la « taxe Zucman ». Il n'est, par contre, pas question dans ce projet de revalorisation du SMIC ni de hausse des salaires. Cette proposition s'inscrit en réalité dans la continuité des politiques libérales d'austérité et de démantèlement de la protection sociale de la droite et du centre. Sans surprise, elle a été favorablement accueillie par le Premier ministre, Sébastien Lecornu.

La CSG contre les cotisations

La CSG a été créée par le gouvernement socialiste de Michel Rocard en 1991, sous le second mandat de François Mitterrand. Cet impôt, destiné à financer la protection sociale, est censé mettre à contribution « tous les revenus » (salaires, retraites, prestations sociales, revenus du patrimoine, gains sur les jeux). Dans la réalité, ce sont avant tout les classes populaires sur qui repose la CSG. À l'origine de 1,1 %, son taux pour les salariéEs est aujourd'hui de 9,2 %.

L'offensive libérale menée contre la Sécurité sociale est double. D'un côté, le verrouillage des dépenses la transforme en une couverture minimum insuffisante (contre-réformes du

No comment

La crise de régime n'aura pas lieu

Une affirmation bien péremptoire de SÉBASTIEN LECORNU, mardi 14 octobre, au début de sa déclaration de politique générale. Rendez-vous dans quelques semaines, quelques jours... ou quelques heures !

Agenda

Jeudi 16 octobre, meeting pour la défense de la Bourse du travail, Aubervilliers (93). À 18 h, 1 rue des Appelés à Aubervilliers.

Jeudi 16 octobre, débat « Gaza, deux ans de génocide » avec le sociologue Mohsen Abu Ramadan, Paris 11^e. À 18 h 30, au CICP, 21 ter rue Voltaire. Organisé par le Forum Palestine citoyen et le CEDETIM.

Vendredi 17 octobre, commémorations du 17 Octobre 1961. À Strasbourg (67), à 17 h 30 sur le Pont du Corbeau à Strasbourg. À Paris (75), à 18 h sur le Pont Saint-Michel. À Gennevilliers (92), à 18 h au rond-point-du-17-Octobre-1961.

À Nanterre (92), à 18 h devant la plaque, place des Droits de l'Homme, avenue Joliot Curie.

À Bagnolet (93), à 18 h devant la stèle commémorative, 20, rue Pierre-et-Marie-Curie.

À Bonneuil-sur-Marne (94), à 18 h à l'angle des rues Pablo-Neruda et Paul-Vaillant-Couturier.

Vendredi 17 octobre, manifestation « Free Palestine - Halte au génocide », Saint-Denis (93). À 18 h 30 à la gare de Saint-Denis – RER D.

Samedi 18 octobre, ExitransInter 2025, Paris. À 14 h à République. Lire page 6.

Samedi 25 octobre, réunion-débat du NPA « Unité contre l'extrême droite, organisons-nous, reprenons la rue ! », Orléans (45). À 16 h, salle des Chats-Ferrés.

Mardi 4 novembre, réunion publique du NPA « Du mouvement social au changement politique », avec Manon Boltansky, Châteaudun (28). À 18 h 30, salle panoramique, 79-81 rue de Varize.



Plus d'articles, plus d'actus, des vidéos, des analyses et des émissions sur

l'Anticapitaliste.org

l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
redaction@npa2009.org

Diffusion :
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
1225-C-93922

Société éditrice :
Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication. SARL au capital de 3500 € (durée 60 ans).

Tirage :
1800 exemplaires

Directrice de publication :
Penelope Duggan

Secrétaire de rédaction :
Olivier Lek Lafferrière

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 01 48 70 42 21
Mail: rotoimp@wanadoo.fr



KANAK Les enjeux du dégel du corps électoral

Alors que Macron veut imposer le dégel du corps électoral, les Kanak dénoncent une remise en cause du processus de décolonisation et des acquis de l'accord de Nouméa.

En plus du corps électoral ordinaire, qui permet de voter aux élections présidentielles, législatives, européennes et aux référendums nationaux, les accords de Nouméa de 1998 ont créé un corps électoral spécial. Il a été inscrit dans la Constitution et permet de voter aux élections provinciales (Province Sud, Province Nord et îles Loyauté), au Congrès de Kanaky - Nouvelle-Calédonie et aux référendums d'autodétermination. Il inclut les Kanak et les « victimes de l'histoire », c'est-à-dire les descendantEs de bagnardEs et les personnes venues de Polynésie et du monde entier.

Victoire au Conseil constitutionnel

Ce corps électoral est gelé et ne s'ouvre pas automatiquement aux personnes arrivées après 1998, car il doit garantir un poids politique aux populations historiques, notamment les Kanak, pour constituer une communauté de destin dans le cadre de la décolonisation.

Le Conseil constitutionnel avait été saisi d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) par l'association « Un cœur, une voix », proche des anti-indépendantistes, qui contestait la validité du corps électoral spécial pour les élections provinciales après 20 ans de gel. Le Conseil constitutionnel, le 18 septembre 2025, rappelle que ce gel a été voulu par l'accord de Nouméa et intégré dans la Constitution par la révision de 2007. « Il ne saurait être jugé contraire à la Constitution. »

Ne pas repousser les élections provinciales

Selon la loi organique du territoire, les élections provinciales doivent avoir lieu tous les cinq ans. Elles devaient avoir lieu au printemps 2024, mais le gouvernement, espérant faire passer sa loi sur le dégel du corps électoral avant qu'elles ne se tiennent, les a repoussées une première fois à novembre 2024. Comme cette loi a provoqué le soulèvement du 13 mai 2024, le gouvernement a repoussé une deuxième fois ces élections au mois de novembre 2025. Repousser encore les élections au printemps 2026, comme veut le faire Macron, reviendrait à prolonger le mandat des éluEs provinciaux et des éluEs du Congrès de deux ans. Mais la durée de ce mandat n'est pas le seul problème. Macron et ses différents ministres ont rompu avec les promesses des accords de Nouméa. En organisant le troisième référendum d'autodétermination pendant la période des deuils du Covid, contre l'avis des représentantEs Kanak, ils ont rompu avec la promesse d'un processus consensuel. En nommant Sonia Backès, une anti-indépendantiste radicale, comme secrétaire d'État chargée de la citoyenneté de 2022 à 2023, ils ont rompu avec la promesse d'un État impartial. C'est elle qui a préparé la loi sur le dégel du corps électoral.

Derrière le corps électoral, la question de la nationalité

Le projet d'accord de Bougival efface la nationalité Kanak à tel point que le mot Kanak n'apparaît que deux fois dans le texte. La question du corps électoral est liée au processus de décolonisation. Mais comme le dit Christian Tein : « La Nouvelle-Calédonie, c'est le pays des Kanak. » La nationalité du nouvel État devra être Kanak et il faudra définir les critères pour que celles et ceux qui se sont installés dans le territoire y accèdent.

François, comité Montreuil
Lire également page 8 des extraits de la lettre ouverte de Christian Tein aux parlementaires français

ÉTATS-UNIS L'impérialisme de Trump en échec

Trump tente de réaffirmer la domination mondiale des États-Unis, ce qui met en péril le peu de stabilité qui subsiste dans les relations internationales et accroît le risque de nouvelles guerres.

Les États-Unis ont toujours fait la guerre et étendu leur territoire. Ils ont fait la guerre aux peuples amérindiens, au Mexique (dont ils ont pris la moitié du territoire), puis à l'Espagne, s'emparant de Cuba, de Porto Rico et des Philippines. Les États-Unis sont devenus une grande puissance au début de la Première Guerre mondiale et la puissance mondiale dominante à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Dans l'après-guerre, ils ont mené des coups d'État en Iran, au Guatemala et au Chili, et ont fait la guerre au Vietnam. Mais au 21^e siècle, les États-Unis sont confrontés à la concurrence économique de la Chine partout dans le monde et à la concurrence militaire de la Russie en Europe. Trump tente aujourd'hui de redonner aux États-Unis leur puissance d'antan, de « rendre sa grandeur à l'impérialisme américain ». Mais jusqu'à présent, il a échoué.

Échec face à la Chine et à la Russie

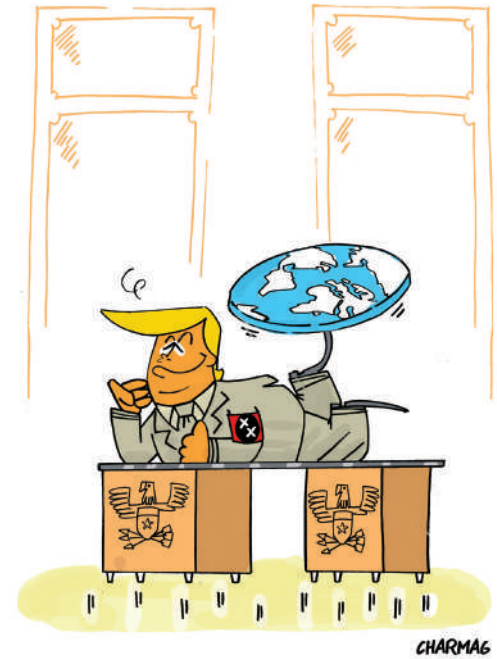
Trump s'efforce d'étouffer l'économie chinoise et de manœuvrer la Russie pour l'amener à conclure une sorte de partenariat. Trump a frappé la Chine avec des droits de douane astronomiques de 50 % et a restreint les transferts de technologie, tandis que la Chine a réagi en imposant des restrictions sur

les terres rares. Mais Trump n'a pas réussi à forcer la Chine à se soumettre.

Les États-Unis et l'OTAN n'ont pris aucune mesure importante lorsque la Russie a pris la Crimée à l'Ukraine en 2014 et n'ont pas réagi dans un premier temps à l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en février 2022. Trump n'a pas réussi à mettre fin à la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine et a tenté à plusieurs reprises de flatter, de séduire et de bluffer le président russe Vladimir Poutine, sans succès. Aujourd'hui, les drones russes survolent non seulement l'Ukraine et la Moldavie, mais aussi l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, le Danemark, la Norvège, la Roumanie, la Pologne et l'Allemagne et Poutine menace d'utiliser des armes nucléaires.

Échec au Moyen-Orient

Dans l'espoir de rétablir la domination américaine au Moyen-Orient, Trump a négocié les accords d'Abraham, initialement signés par Israël, les Émirats arabes unis, le Bahreïn et le Maroc en 2020. Mais ce plan a été mis à mal par l'attaque du 7 octobre et par la guerre génocidaire menée depuis deux ans par Israël contre Gaza. Après avoir fourni au moins 21,7 milliards de dollars à Israël pour la guerre, Trump est aujourd'hui salué



CHARMA

pour avoir mis fin au conflit. Mais cette guerre, qui pourrait ne pas prendre fin, a saboté le plan de Trump pour la réorganisation de la région.

Bellicisme en Amérique latine

En Amérique latine, Trump a pris certaines de ses mesures les plus énergiques pour prendre le contrôle. Il a récemment ordonné la destruction de quatre bateaux dans les Caraïbes, affirmant sans preuve qu'il s'agissait d'un « conflit armé » avec des « organisations narco-terroristes », tuant 11 personnes en violation du droit international. Cela semble être une préparation au renversement de Maduro au Venezuela, sur la tête duquel il a mis une prime de 50 millions de dollars. L'attribution du prix Nobel de la paix à Maria Corina Machado,

une politicienne d'extrême droite qui a encouragé Trump à envahir le pays, pourrait faciliter un coup d'État soutenu par les États-Unis. Le Mexique, que Trump a menacé de bombarder pour détruire les cartels de la drogue, observe la situation avec méfiance. Trump, intervenant dans la politique intérieure du Brésil, a imposé des droits de douane de 40 % à ce pays parce que ses tribunaux ont condamné l'ancien président d'extrême droite Bolsonaro. Et en Argentine, pour soutenir un autre président d'extrême droite, Javier Milei, Trump organise un plan de sauvetage de 20 milliards de dollars.

Trump tente de refaire des États-Unis le leader mondial, mais jusqu'à présent, il échoue.

Dan La Botz, militant de DSA (Democratic Socialists of America), traduction Henri Wilno

MADAGASCAR Le régime de Rajoelina s'écroule

Mobilisée depuis près de deux semaines, la jeunesse qui se baptise elle-même « GenZ », en référence aux mobilisations qui se déroulent aux quatre coins du monde, a gagné sa lutte contre le régime du président Rajoelina.

Cette jeunesse a dû faire face à une répression féroce : au moins une vingtaine de morts et des dizaines d'arrestations ont frappé les jeunes manifestantEs, mais aussi les syndicalistes qui se sont ralliés à cette bataille. Si, au départ, la mobilisation a commencé sur des questions de pénurie d'eau et d'électricité, elle a très rapidement débouché sur des revendications politiques, notamment le départ de Rajoelina.

L'armée lâche le régime

Alors que, samedi 11 septembre, les manifestantEs étaient encore plus nombreux que les jours précédents, un fait décisif est survenu : l'entrée sur la scène des militaires du CAPSAT. Leur colonel, Michael Randrianirina, a appelé l'ensemble des forces de l'ordre à cesser de tirer sur les manifestantEs et à ne plus obéir aux ordres du gouvernement, indiquant dans la même déclaration : « Les jeunes peinent à trouver du travail alors que la corruption et le pillage des richesses ne cessent de s'accroître sous différentes formes », et que « les forces de l'ordre persécutent, blessent, emprisonnent et tirent sur nos compatriotes ».

Le Corps d'administration et des services techniques des armées (CAPSAT) est le service de gestion de la logistique de l'armée : il gère donc le matériel et est responsable du stockage des munitions. Dans l'armée, être muté au CAPSAT est souvent synonyme de voie de garage. C'est ainsi que Michael Randrianirina, ancien chef de la région



d'Androy, dans le sud du pays, s'est retrouvé muté au CAPSAT en raison de différends politiques avec les autorités.

Un corps d'armée particulier

Cependant, cette unité a joué un rôle déterminant dans la vie politique récente de la Grande Île. En effet, en 2009, alors que de grandes manifestations éclataient dans tout le pays contre le président de l'époque, Marc Ravalomanana, c'est l'intervention du CAPSAT qui a permis de le renverser pour mettre à la place un jeune politicien, maire de la capitale Antananarivo : un certain Andry Rajoelina.

Le CAPSAT est la seule unité dont la caserne est à l'intérieur même de la capitale, dans le quartier de Soanierana, contrairement aux autres qui sont situées à Ivato, près de l'aéroport international, à une trentaine de kilomètres du centre. Les militaires

du CAPSAT côtoient quotidiennement les habitantEs de la capitale et partagent les exigences des populations.

Les officiers du CAPSAT ont déclaré que l'ensemble de l'armée a basculé du côté des mutins. Cela s'est matérialisé par la passation du pouvoir à un général adoubé par le CAPSAT.

Quant à Andry Rajoelina, il a été exfiltré par un avion de l'armée française, lui permettant ainsi d'échapper à ses responsabilités dans le pillage économique de la Grande Île par son clan et les violences contre les jeunes, qui ont fait plus de vingt morts et une centaine de blessés, tout en refusant de démissionner.

Reste la tâche la plus importante et aussi la plus difficile : le changement radical du système, une exigence des populations.

Paul Martial

À lire sur le site



Nigeria : l'offensive antisyndicale battue en brèche, par Paul Martial



Gaza. Au cœur du génocide, si un pays doit désarmer, n'est-ce pas l'État génocidaire ?, par Marie Schwab



PALESTINE DEUX ÉTATS, UN ÉTAT : QUELLE SOLUTION RÉALISTE ?

Lors de la déclaration de Macron à l'ONU pour la reconnaissance de l'État de Palestine, celui-ci n'a pas cessé de faire référence au « droit international » pour une solution avec un État palestinien à côté d'un État israélien, et du blabla sur les destinées communes et la paix. Feignant probablement d'ignorer que, depuis plus de 30 ans, l'intégralité de la classe politique israélienne a déjà dit non à un État palestinien. Le processus issu d'Oslo, qui est le cadre général des « deux États », était complètement

ignoré jusqu'à la veille du 7 octobre, et il était en pratique largement au point mort. Même si on se doute qu'il faudra un rapport de force pour qu'une solution de paix durable et juste ait lieu en Palestine et qu'il faudra forcer la main à la société israélienne, il faut rappeler qu'il s'agit d'une décision qui revient à la société palestinienne. Aucune solution ne se fera sans l'action consciente et collective du peuple palestinien. Ceci étant dit, nous pouvons quand même poser la question de la

faisabilité réelle d'une solution à deux États et discuter du projet d'un seul État palestinien de la mer au Jourdain.

Il ne s'agit donc bien entendu pas de décider à la place des PalestinienNES, mais avant tout de répondre à celles et ceux qui font de la « solution à deux États » l'alpha et l'omega de leurs perspectives pour la région — jusqu'à diviser le mouvement de solidarité sur cette base.

Dossier réalisé par Édouard Soulier et Sulalat



Reconnaître les peuples, de la mer au Jourdain

Reconnaître la nature coloniale de la situation en Palestine a pour conséquence qu'il doit revenir aux PalestinienNES de décider de leur avenir. D'ici, notre tâche est d'abord de soutenir les revendications élémentaires de tout peuple colonisé.

Deux États, une « solution » ?

Sous couvert de « solution à deux États », Macron et la plupart des gouvernements occidentaux défendent en réalité le statu quo colonial : un pseudo-État palestinien morcelé, sans continuité territoriale ni souveraineté. Une impasse qui perpétue l'apartheid et nie le droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

Il faut d'abord souligner que cette « solution » à deux États peut être comprise comme le prolongement des accords d'Oslo : signés en 1993, ils sont la référence qui a permis la prétendue création d'un État palestinien à l'issue de la première Intifada de 1987.

Les effets d'Oslo

Ces accords avaient alloué aux Palestiniens 22% de la Palestine historique, mais sous la forme d'un État morcelé et fragmenté : Gaza, Jérusalem et la Cisjordanie. Cette même Cisjordanie est divisée en trois zones A, B et C. Les territoires en zone A (18% de la superficie totale des territoires) sont essentiellement les grandes villes palestiniennes (sauf Hébron), où se concentre l'essentiel de la population, sous contrôle civil et militaire palestinien. La zone B, environ un quart du territoire, comprend les villages palestiniens et est sous contrôle civil palestinien et militaire israélien. Le reste, soit 60% du territoire (zone C — la seule bande de terre non fragmentée), est entièrement sous contrôle israélien. Elle inclut les colonies israéliennes implantées en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, qui se trouvent sous contrôle militaire israélien. Le même phénomène de grignotage se déroule à Jérusalem et à Hébron, deux lieux importants pour toutes les communautés. Il n'y a donc aucune continuité territoriale entre les territoires palestiniens. Le projet E1, proposé il y a quelques semaines, d'extension de la banlieue de Jérusalem, devrait encore davantage morceler la Cisjordanie en la coupant quasiment en deux entre le Nord et le Sud.

En pratique, le contrôle actuel de l'État palestinien se résume à presque 10% de la Palestine historique par l'Autorité palestinienne : des villes et villages entourés de murailles de plusieurs mètres, un système routier d'apartheid qui



contourne et entoure les zones « arabes ». Il doit être mis fin à la fragmentation et il faut donc trouver un moyen que les PalestinienNES de Gaza puissent aller en Cisjordanie et, surtout, à Jérusalem. Permettre cette libre circulation est primordial pour permettre un État palestinien. Il faut aussi poser la question des PalestinienNES de 1948 (« Arabes israéliens » selon le vocable raciste israélien) qui constituent 20% de la population d'Israël et qui sont des sous-citoyenNES dans un État d'apartheid.

Quelle viabilité pour un État palestinien ?

Depuis 1967 et le contrôle de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est, près de 800 000 colons juifs se sont installés dans des « colonies illégales » au regard du droit international. Ces colonies mettent en danger

les populations palestiniennes et organisent des pogroms : avant le 7 octobre, 2023 c'était déjà l'année la plus meurtrière en Cisjordanie pour les PalestinienNES. On voit immédiatement qu'une véritable solution à deux États consisterait à expulser ces 800 000 personnes, à démanteler le système de murs, de checkpoints et de routes, et à récupérer le contrôle de l'eau du Jourdain accaparée par Israël. De même, le sous-sol de Gaza contient du gaz extrait illégalement et vendu à prix d'or, par exemple à l'Égypte. Il faudrait rendre cette ressource au peuple palestinien. Un État viable ne doit pas se voir imposer ses frontières : cela suppose la suppression des checkpoints vers la Jordanie et l'Égypte. Cela veut dire évidemment la fin du blocus de Gaza.

Enfin, il y a le retour des réfugiés : 500 000 dans des camps dans les pays voisins (Liban, Syrie, Jordanie) et plusieurs millions à travers le monde, qui constituent la diaspora palestinienne. Même s'il est certain que tous ne rentreront pas, il y a un problème territorial pour qu'un peuple puisse s'épanouir. Les accords d'Oslo n'étaient qu'une manière de gérer la population palestinienne, en la cantonnant dans de minuscules zones entourées de murailles. Ces accords ont bien soigneusement évité de parler du sort des réfugiés. Comme on le voit, défendre honnêtement une solution à deux États impliquerait d'imposer une profonde transformation d'Israël.

Un discours hypocrite

Telle a été la stratégie de l'État colonial : empêcher tout État palestinien viable. Emmanuel Macron est donc un menteur lorsqu'il défend deux États dans les frontières de 1967. Il défend un « État en l'état » : non viable et sans avenir, car il a pour effet de repousser à l'infini une solution juste et durable.

Il y a la même hypocrisie de la part des organisations de gauche françaises qui répètent inlassablement le mythe de la solution à deux États, en feignant de se réfugier derrière le droit international. Personne n'envisage réellement de démanteler les colonies et de déplacer les colons juifs, laissant en réalité les PalestinienNES avec la seule résolution de l'ONU qui ait jamais été appliquée : celle qui reconnaît l'État d'Israël. En pratique, en Europe occidentale, la défense des deux États est passée du slogan de défense des droits palestiniens à l'affirmation du soutien au maintien d'un État ethnoracial et suprémaciste, car celui-ci a été confirmé avec le génocide — s'il y avait besoin de davantage de preuves — que c'était un État colonial, raciste et d'apartheid.

Établir des plans de paix en dehors des sociétés concernées est une habitude coloniale : dans le contexte des discussions sur le « conflit israélo-palestinien », le débat classique repose sur l'alternative d'une solution « à un État ou deux États ». Souvent, ces débats ont lieu sur les plateaux télé sans jamais donner la parole aux PalestinienNES — une tradition notamment en France.

Centralité des voix palestiniennes

La voix des PalestinienNES doit donc être centrale dans cette discussion. Et pour qu'elle ait lieu et pour développer un projet d'émancipation, il faut mettre fin à la colonisation, à l'apartheid et au génocide. Il faut également permettre aux réfugiés de pouvoir revenir. Ce sont des préalables à tout questionnement politique sur les institutions. Contrairement à la reconnaissance du statu quo, cela correspond à la justice et aux revendications élémentaires de tout peuple colonisé. Ensuite, il revient aux PalestinienNES de décider de leur destin, et non aux chancelleries occidentales, surtout pas à un État génocidaire, ethno-racial et suprémaciste. Nous devons donc défendre un projet d'émancipation pour toutes, et non l'existence d'un État raciste et colonial. Il faut donc d'abord reconnaître que les personnes qui vivent et grandissent en Palestine sont Palestiniennes, qu'elles soient juives, chrétiennes ou musulmanes. Il s'agit d'un projet national palestinien pour toutes dans toute la Palestine historique.

Il n'y a déjà qu'un seul État

Il semble donc raisonnable de revendiquer un seul État palestinien démocratique qui ne mette aucune religion en avant. En pratique, l'État d'Israël est déjà un seul État : les seules revendications, c'est qu'il soit une réelle démocratie pour tous les gens qui y vivent, en acceptant le droit au retour de celles et ceux qui en ont été chassés, ainsi que de leurs enfants et petits-enfants. Une personne, une voix. Celles et ceux qui accepteront d'arrêter d'être des colons pourront rester, et celles et ceux qui ne le voudront plus seront libres de partir. Les travaux sur cette question, qui ont rassemblé PalestinienNES et IsraélienNES, mettent en avant la possibilité soit d'un modèle binational, dans lequel existerait une relative autonomie des communautés avec des institutions communes, au sein d'un même État, soit celui du modèle de l'État démocratique avec une citoyenneté unique. Quelles que soient les variantes entre ces deux modèles, cela implique nécessairement la fin du sionisme, en tant que recherche d'autodétermination exclusive par un projet d'épuration ethnique. S'il doit y avoir une seule recommandation pour nous ici, en tant que révolutionnaires, c'est celle-ci : un peuple palestinien de la mer au Jourdain.

EXISTRANSINTER Face aux réactionnaires, résistance trans et inter!

Depuis 1997, a lieu chaque année la marche des personnes trans, intersexes et de toutes celles et ceux qui les soutiennent. Initialement appelée Existrans, puis renommée ExisTransInter en 2019 pour mieux mettre en valeur les revendications intersexes, la manifestation est un grand moment revendicatif des luttes trans et inter en France.

Partout à travers la planète, l'offensive réactionnaire anti-trans en cours depuis plusieurs années s'intensifie. Aux États-Unis, des centaines de propositions de loi transphobes ont été adoptées dans les assemblées des États ces dernières années. L'arrivée au pouvoir de Trump a accéléré cette dynamique anti-trans et réactionnaire. Au Royaume-Uni, la Cour suprême a réduit la définition légale de « femme » à un pseudo « sexe biologique » (que la Cour elle-même est bien incapable de définir), décision soutenue par un gouvernement travailliste qui a maintenu une interdiction d'accès aux démarches de transition pour les personnes trans mineures. En France, la proposition de loi Eustache-Brinio, qui vise à interdire les transitions des mineurEs au profit de thérapies de conversion, a été votée au Sénat en mai 2024, après des années de progression du mouvement anti-trans dans le pays.



Résister et gagner de nouveaux droits

Il y a donc plus que jamais urgence à se mobiliser, non seulement contre les attaques mais aussi pour inverser la tendance et obtenir de nouveaux droits! En juillet, la Haute Autorité de santé publiait ses recommandations pour la prise en charge des personnes trans adultes, actant la dépsychiatisation des parcours et reconnaissant l'autodétermination. Mais les groupes anti-trans n'ont eu de cesse de faire pression sur l'autorité publique, et les recommandations pour les personnes trans mineures ont été repoussées à plus tard. Dans le même temps, la loi Eustache-Brinio peut encore être discutée à l'Assemblée nationale.

L'urgence d'une mobilisation massive et unitaire

Pour bloquer les anti-trans et leurs attaques, nous avons besoin d'une mobilisation massive et unitaire de tout le mouvement social, en soutien aux associations trans et inter, avec les organisations LGBTI, les collectifs féministes, les syndicats et les partis, en défense des personnes trans et intersexes et de leurs revendications. Cette mobilisation doit être l'occasion d'aller gagner de nouveaux droits, en premier lieu le changement d'état civil libre et gratuit sur simple demande (comme ça se fait en Irlande, en Espagne ou en Allemagne), l'arrêt des mutilations des personnes intersexes, la PMA vraiment pour toutes et tous, le remboursement de tous les frais liés à la transition, des investissements massifs dans la santé et la recherche pour une prise en charge et des traitements répondant aux besoins de toutes et tous...

Rendez-vous donc pour marcher à l'ExisTrans-Inter, ce samedi 18 octobre à partir de 14 h au départ de la place de la République à Paris.

Awena Connolly

ANTIRACISME 17 Octobre 1961, la Seine charrie encore nos colères

Le 17 octobre 1961, Paris s'est couverte de sang. Ce soir-là, en pleine guerre de libération algérienne, des milliers d'AlgérienNEs, travailleurs et travailleuses immigréEs, ont défilé pacifiquement dans les rues de la capitale pour dénoncer un couvre-feu raciste imposé par le préfet Maurice Papon. Ils réclamaient simplement le droit de vivre libres et dignes. La réponse de l'État colonial fut la noyade, les coups, les balles et le silence.

Depuis plusieurs mois déjà, le FLN multipliait les initiatives dans la métropole pour dénoncer la torture et les assassinats de militantEs dans les commissariats. En réaction, la préfecture de police de Paris avait décrété un couvre-feu explicitement dirigé contre les « Français musulmans d'Algérie ». En pratique, cela signifiait que tous les Nord-AfricainNEs, vivant pour beaucoup dans les bidonvilles de Nanterre ou de Gennevilliers, étaient interditEs de circulation en dehors des heures de travail. L'état d'exception était devenu la norme, et la police avait carte blanche pour contrôler, humilier, frapper, voire tuer.

Le feu de la révolte éteint par la répression

Les témoignages sur les violences et les disparitions se multipliaient déjà dans les quartiers populaires. Face à cette terreur, la Fédération de France du FLN lança un appel à une manifestation pacifique de nuit, avec un mot d'ordre : « Boycott du couvre-feu raciste ! » Des dizaines de milliers d'AlgérienNEs, hommes, femmes, enfants, sortirent dans Paris, par les ponts et les boulevards, vêtus de leurs plus beaux habits, porteurEs de dignité. Ce qui devait être une marche pacifique se transforma en massacre.

Papon, ancien collaborateur de Vichy recyclé en préfet de police, avait donné feu vert à la répression : « Pour un coup donné, nous en porterons dix. » La police allait s'exécuter avec une sauvagerie méthodique. Les manifestantEs ont été pourchasséEs, battuEs, abattuEs. Beaucoup furent jetéEs vivants dans la Seine. D'autres furent entasséEs dans des bus, enfermés dans des cours, des stades,



des commissariats où tortures et humiliations se poursuivirent pendant des jours.

Un racisme calculé et organisé

Ce crime d'État n'a pas été une dérive, mais la logique même du pouvoir colonial français. Il révèle la continuité d'un appareil d'État forgé dans la guerre, dans la collaboration, dans la haine des coloniséEs. Papon, de Vichy à Alger, d'Alger à Paris, incarne cette permanence : celle d'une République qui reste imprégnée d'un racisme structurel et d'une culture de l'impunité policière. Et cette logique n'a jamais disparu. Elle survit dans les contrôles au faciès, dans les morts de Zyed et Bouna, de Zineb Redouane, d'Adama Traoré, de Nahel, de Rayana et de toutes les autres. Elle survit dans les frontières meurtrières, dans les violences faites aux sans-papiers, dans la répression des quartiers populaires.

L'actualité nous le rappelle tragiquement. La barbarie coloniale, lorsqu'elle se sent menacée, déchaîne toujours sa violence. Le silence et la complicité politique et médiatique face au génocide en cours en Palestine ne sont pas une surprise : c'est la même matrice, la même indifférence face à la vie des peuples dominés. Ce qui se joue à Gaza, en Kanaky, en Martinique ou en Guadeloupe n'est pas séparé : c'est le prolongement d'événements comme le 17 octobre 1961, le fil rouge du maintien de l'ordre colonial à la française.

La mémoire de nos luttes

La France, pendant des décennies, a tenté d'effacer ce crime. Les archives ont été verrouillées, les témoins intimidéEs, les corps niés. Mais la mémoire populaire, elle, n'a jamais cessé de nourrir des luttes. Grâce aux collectifs, aux familles, aux militantEs antiracistes et décoloniaux, la vérité refait surface à chaque génération. Car se souvenir n'est pas un acte du passé, c'est un geste de résistance au présent.

Se souvenir, c'est refuser l'amnésie coloniale. C'est relier nos luttes. C'est affirmer que la justice ne tombera jamais d'en haut, mais qu'elle s'arrache, dans la rue, sur les ponts, dans nos solidarités.

Ce vendredi, nous serons encore là, sur le pont, là où nos aînéEs ont été jetéEs dans la Seine. Pas pour commémorer dans le silence, mais pour faire vivre la mémoire combattante de nos luttes, pour crier leurs noms, pour dire que nous n'avons pas oublié. Parce que la Seine n'a pas tout emporté. Parce que notre mémoire est une arme. Mémoire, justice, dignité : on n'oublie pas. Le 17 octobre, on est là.

Amel

RÉPRESSION Centrale électrique de Cordemais, solidarité contre la répression

Arrêtés à leur domicile, fouillés, menottés, placés en garde à vue, sept militants CGT de la centrale thermique de Cordemais (près de Nantes) ont de nouveau subi la répression le 7 octobre dernier.

Cette répression avait débuté par des sanctions disciplinaires suite à la mobilisation contre la fermeture du site en septembre 2024. Les faits reprochés aux militants CGT : l'utilisation de pétards lorsque les grévistes avaient décidé de manifester dans les locaux de la direction. Plus d'un an après, ce sont ces mêmes pétards qui ont conduit à l'arrestation des camarades et qui mènent deux d'entre eux devant le tribunal de Nantes le 2 décembre prochain pour un procès en correctionnelle.

Trahison au sommet de l'État

Alors même qu'Emmanuel Macron s'était engagé à permettre la conversion du site en septembre 2023 ; alors même qu'en partenariat avec les travailleurEs mobiliséEs, l'Assemblée nationale a voté un amendement, en avril dernier, contraignant EDF à convertir la centrale, EDF et l'État ont annoncé la fermeture du site. EDF refuse de rouvrir les négociations et ne respecte pas la loi. Ce sont pourtant les syndicalistes



qui sont traînés devant les tribunaux, alors même qu'ils luttent pour l'ensemble des usagerEs.

La violence ne vient pas des travailleurEs

C'est bien le refus de conversion du site qui est violent : 350 agentEs et leurs familles sont toujours dans l'incertitude pour leur avenir depuis plusieurs années, sans compter les 1000 emplois induits. Et comme le rappelle la CGT Mines-Énergie 44, « il est tout de même frappant de constater que les drames ayant causé la mort de plusieurs travailleurs sur la centrale ces dernières années n'ont pas donné lieu au même niveau de zèle judiciaire ou disciplinaire. Le traitement n'est manifestement pas le même selon que l'on appartienne à une classe dirigeante ou à la classe laborieuse. »

Criminalisation de l'action syndicale

Cette répression s'explique par l'exaspération de l'État, d'EDF et de la direction, qui doivent faire face à la détermination et à la fierté des syndicalistes ayant réussi à démontrer que la conversion est possible pour éviter la fermeture. Cet acharnement s'explique par une volonté politique de criminalisation de l'action syndicale face à des travailleurEs qui reprennent en main leur outil de travail. Alors le NPA-l'Anticapitaliste reprend les mots des camarades : « Quand on attaque un militant CGT, on attaque toute la CGT... alors imaginez sept militants. » Le NPA-A réaffirme sa pleine solidarité avec les camarades poursuivis, sera présent lors du rassemblement du 2 décembre à Nantes et exige la levée immédiate de toutes les poursuites.

Titouan

À lire sur le site



Mobilisation pour les associations à Grenoble



Retour sur le deuxième Forum Antifasciste de No Pasaran 84

DÉBATS À GAUCHE Gauche révolutionnaire, que faire des institutions?

Lundi 6 octobre, le Réseau Écosocialistes & Insoumis-es (issu de la Gauche écosocialiste) lançait le premier numéro de sa revue, *Révolution[s] Écosocialiste[s]*. Pour cela, était organisée une discussion publique sur la place des révolutionnaires dans les institutions, avec la députée insoumise Marianne Maximi et notre camarade Olivier Besancenot.

Si le format de la réunion est modeste (une petite centaine de participantEs), les enjeux de ces échanges restent importants. Car si nous sommes toutes et tous issuEs d'un même courant politique, les pratiques et les approches de militantEs révolutionnaires construisant certainEs le NPA-A, d'autres LFI, diffèrent et nécessitent d'en débattre jusqu'au bout.



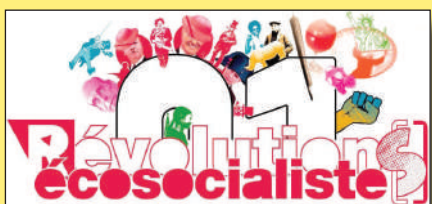
Des points de convergence

Il est d'abord à souligner les points de convergence, et ils sont nombreux. À la différence d'autres courants de la gauche révolutionnaire ou radicale, nous combattons le « *crétinisme parlementaire* », ce que Marianne Maximi a rappelé cent cinquante ans après Marx et Engels, c'est-à-dire la gestion de l'institution sans la lutte des classes. Une « maladie parlementaire » qui a maintes fois anesthésié la gauche d'adaptation et trahi les intérêts des exploités et des opprimés. En conséquence, nous partageons une certaine stratégie de la transformation sociale, qui peut certes, à certains moments, s'appuyer sur la défense d'un programme de rupture au sein même des institutions, mais dont l'essence fondamentale reste la mobilisation et l'auto-organisation du plus grand nombre, dans une dynamique auto-émancipatrice.

Des débats à prolonger

Pour autant, la réunion a permis d'aller plus loin, permettant aux nuances de s'exprimer. Ainsi, les processus de radicalisation ont été interrogés : sont-ils nés autour de la figure de Mélenchon et synthétisables au sein de La France insoumise ? On peut penser que les voies de reconstruction sont multiples dans notre camp social, que ce soit à travers les luttes antiracistes, féministes, écologistes, et qu'il reste indispensable de trouver des espaces pluriels pour les faire vivre. Un autre moment de la discussion a aussi permis d'interroger plus frontalement la question des institutions : si nous rejetons une 5^e République de plus en plus autoritaire et à bout de souffle, comment aujourd'hui changer la donne ? Penser une démocratie sociale, directe, à la base, en s'appuyant sur des expériences concrètes dans les luttes sociales. Porter l'exigence d'une Constituante réellement décisionnaire. Pour les absentEs, cette discussion publique entre Marianne Maximi et Olivier Besancenot sera publiée dans le deuxième numéro de *Révolution[s] Écosocialiste[s]*. Un argument supplémentaire pour suivre cette revue de près et pour continuer ces échanges indispensables.

Manu Bichindaritz



Culture

ESSAI *Les irresponsables. Qui a porté Hitler au pouvoir?, de Johann Chapoutot*

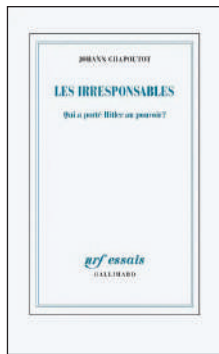
Éditions Gallimard, 304 pages, 21 euros.

Ce ne sont ni le peuple, qui ne l'a jamais élu, ni une inéluctable montée du nazisme qui ont mis Hitler au pouvoir. Ce sont bien des élites — politiques, économiques, médiatiques — qui ont, en conscience, choisi de lui ouvrir la porte. C'est ce que démontre Johann Chapoutot dans son livre *Les Irresponsables*, un réquisitoire implacable contre les « puissants » qui, face à la peur du progrès social, choisirent, de deux extrêmes, celui qu'ils pensaient pouvoir contrôler et qui servait mieux leurs intérêts.

Les limites de la théorie du moindre mal

Allemagne, fin des années 1920. Les inégalités explosent, la colère monte. Les travailleurEs s'orga-

nisent, les partis de gauche progressent. Alors que répondre à cette colère impliquerait une remise en question de nombre de ses privilèges, la droite capitaliste et conservatrice panique. Le président Hindenburg, attaché à sa position et qui, à grand renfort d'ordonnances et de jeux de chaises musicales, s'accroche au pouvoir, dissout l'Assemblée, nie les résultats des urnes (toute ressemblance...). Après plusieurs mois de négociations et de mises en place hasardeuses de nouveaux gouvernements qui n'ont de nouveau que le nom (décidément), Hitler obtient gain de cause, et



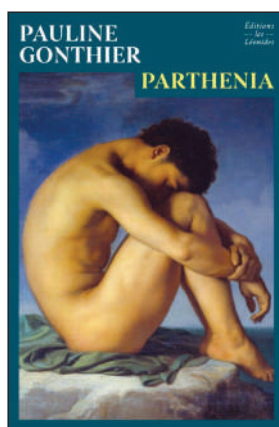
la chancellerie. Les grands industriels, les banquiers, la droite voient en lui l'homme capable de faire taire la gauche. Ils pensent pouvoir l'utiliser. Belle clairvoyance.

Quand l'histoire bégale

Le fascisme ne gagne pas seul, il est toujours soutenu et légitimé par des gens « du haut de l'échelle ». Ce sont ces « irresponsables » — ministres, journalistes, patrons... — qui trahissent la démocratie pour défendre leurs intérêts de classe. Le parallèle avec la période actuelle est saisissant, sinon effrayant. Car, aujourd'hui, les mêmes logiques

ROMAN *Parthenia, de Pauline Gonthier*

Éditions Les Léonides, 2025, 270 pages, 20,90 euros



hyperhiérarchisée. Léa voit vite le potentiel de cet espace pour booster la campagne de Bourgel... mais jusqu'à quel point pourra-t-elle l'utiliser ? En 2014, a éclaté le Gamergate, grand backlash en ligne, antiféministe et raciste, ciblant des femmes

de l'industrie vidéoludique comme Zoë Quinn et Anita Sarkeesian. Peu connue des milieux militants traditionnels en France, cette campagne politique a permis de donner un gros coup de boost en ligne aux courants masculinistes et à l'extrême droite aux États-Unis. Ce roman met ainsi en lumière le rôle d'Internet dans les processus de radicalisation des hommes vers l'extrême droite, et comment cela relève d'une stratégie de la part des courants fascistes ou néofascistes. La figure de Bourgel nous apparaît comme un Trump ou un Milei français, mais s'inspire également d'Alain Soral. Bourgel a par ailleurs bien compris qu'en multipliant les provocations, les médias et les réactions de ses opposantEs vont booster sa communication, et donc sa campagne.

Enfin, le roman nous fait aller à la découverte des milieux masculinistes dans toutes leurs spécificités : des incels aux coaches en séduction, en passant par les MGTOW (Men Going Their Own Way). C'est une illustration des travaux de Stéphanie Lamy, sans pour autant être un roman à thèse. En ces temps d'aggravation de la crise politique, d'ascension de l'extrême droite et de développement des courants masculinistes, ce roman, impossible à lâcher, est à lire de toute urgence.

Sally Brina

★ **la-breche.com**
Événements militants, achats personnels ou cadeaux
► **la librairie La Brèche**,
27, rue Taine, Paris 12^e
contact@la-breche.com

CINÉMA *Journal intime du Liban, de Myriam El Hajj*

Sortie en salles le 15 octobre 2025

D'arrière sa caméra, Myriam El Hajj suit les itinéraires de Georges, Joumana et Perla Joe, issuEs de trois générations différentes, autour des manifestations d'octobre 2019 au Liban (la Thaoura, la révolution). La réalisatrice documente quatre ans de lutte dans une période ponctuée de nombreux événements.

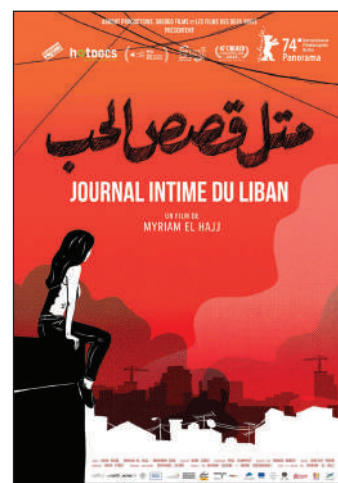
Différentes formes de luttes, une seule colère

Georges, ancien combattant, avait en son temps fait le choix des armes. En première ligne lors de la guerre de 1975 à 1990, il participa au massacre du bus, qui en fut l'un des éléments déclencheurs. Les séquelles qu'il en garde sont aussi bien physiques que psychologiques, et c'est avec une certaine amertume désabusée que ce taiseux regarde les nouvelles

générations tenter de se soulever contre le gouvernement. Joumana est militante, elle croit en l'engagement politique et espère pouvoir faire bouger les lignes grâce aux urnes, raison pour laquelle elle se présente comme candidate à la députation. Perla Joe, enfin, est une jeune artiste engagée, dont les chansons résonnent de la colère de toute une génération qui hurle son ras-le-bol face à un pays aux dirigeants corrompus et dans lequel, alors qu'une poignée de milliardaires se partagent les richesses, le coût de la vie n'est plus tenable pour la population.

L'espoir d'une révolution

Aux premières manifestations qui éclatent en octobre 2019, suite à un an de crise économique, succède celle du Covid, qui met un coup d'arrêt aux protestations. Le mouvement était pourtant d'ampleur :



massif, fortement ancré dans les classes populaires mais soutenu également par les milieux plus aisés, et chez les femmes, pleinement actives pour la première fois lors des mobilisations afin de porter leurs revendications

dans un pays particulièrement discriminatoire. Leur présence permet d'ailleurs de garder la lutte pacifiste, notamment en jouant le rôle de tampon face aux forces de l'ordre. Si les manifestations reprennent doucement suite aux confinements, les explosions du port de Beyrouth, le 4 août, ravivent les colères et poussent le Premier ministre à appeler à des élections anticipées. Quelques années après, les choses n'ont malheureusement pas évolué et la situation économique est toujours plus catastrophique. À l'approche du sixième anniversaire de la Thaoura, *Journal intime du Liban* nous plonge au cœur des espoirs d'un pays qui, profondément marqué génération après génération par la corruption et le professionnalisme, aura au moins su élever sa voix.

Cyrielle L. A.

KANAKY « Nous vous demandons de rejeter le report des élections provinciales et la modification du corps électoral »

Lettre ouverte du FLNKS aux parlementaires de la République française. Le 12 octobre, le président du FLNKS, Christian Tein, a écrit aux parlementaires français pour leur demander de rejeter la loi organique relative au report des élections provinciales et la modification du corps électoral provincial. Nous en publions de larges extraits. À lire en intégralité sur notre site :



« Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) s'adresse à vous avec gravité. L'avenir de la Nouvelle-Calédonie ne peut se jouer une nouvelle fois sur la base d'informations tronquées, de lectures biaisées et de décisions précipitées prises à Paris, loin de la réalité du pays. Nous vous demandons solennellement de rejeter la proposition de loi organique relative au report des élections provinciales et la modification du corps électoral provincial. Ce texte, en apparence technique, serait en réalité une régression politique majeure : il mettrait fin unilatéralement au processus de décolonisation engagé par l'accord de Nouméa et reconnu par la France, en contradiction avec le droit international et des engagements solennels de la République.

Avant les événements tragiques de mai 2024, les informations transmises au Parlement par le gouvernement et le député non-indépendantiste étaient erronées. [...]

Une écrasante majorité de notre peuple aspire à l'indépendance, dans un cadre pacifique et négocié

Aujourd'hui encore, certains continuent d'affirmer que le mouvement indépendantiste est affaibli, que le peuple kanak serait résigné ou divisé. C'est une élucubration. Les consultations référendaires locales, les réalités de terrain, les mobilisations de 2024 et le résultat des élections législatives de 2024 (10 226 voix d'écart en faveur des deux candidats indépendantistes sur les deux circonscriptions de la NC) ont démontré qu'une écrasante majorité de notre peuple aspire à l'indépendance, dans un cadre pacifique et négocié. Le 24 septembre 2025, le peuple kanak, par la voix du FLNKS, des représentants traditionnels et coutumiers autochtones, des partis politiques nationalistes, de l'EPKNC (Église protestante de Kanaky - Nouvelle-Calédonie) et des forces vives ont proclamé avec détermination leur volonté de voir accéder le pays de leurs ancêtres à la pleine souveraineté.

L'extrémisme c'est cet entêtement incessant à maintenir une domination coloniale archaïque

Non, nous ne sommes pas des extrémistes. L'extrémisme c'est plutôt cet entêtement incessant de l'État français et des non-indépendantistes à maintenir une domination coloniale archaïque et



Christian Tein. Meeting du NPA lors de l'université d'été 2025. PHOTOTHÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

à se désengager coûte que coûte du dessein de l'accord de Nouméa. Dans la culture kanak, chacun est libre de ses opinions, et la recherche du consensus guide nos décisions collectives. Nous avons toujours su tendre la main et reconnaître l'autre, comme à Nainville-les-Roches en 1983, lorsque nous, représentants du peuple kanak, avons reconnu les victimes de l'histoire comme nos propres frères et avons partagé avec eux notre droit à l'auto-détermination.

Mais nous ne pouvons accepter que la parole donnée à notre peuple en voie de décolonisation soit effacée par une loi votée à Paris. Cette volonté de tendre la main, de construire ensemble malgré les blessures du passé, a trouvé son prolongement dans les Accords de Matignon-Oudinot et de Nouméa, qui constituent un engagement moral de la République française, pris par le peuple français, envers le peuple kanak, puisque les Français ont voté par référendum. Ils ont fixé une trajectoire claire vers la reconnaissance du peuple premier et une communauté de destin dans la pleine souveraineté. Après trente-sept ans de paix relative, il est temps de sortir de ce processus par le haut, avec l'accompagnement bienveillant de la France.

Or, le projet de Bougival s'inscrit à contre-courant de cet esprit. [...] Ce texte ne dispose d'aucune légitimité politique et ne peut servir de base à la poursuite du dialogue avec l'État. De surcroît, le 45^e congrès extraordinaire du FLNKS, réuni en août 2025, s'est démocratiquement prononcé contre le projet de Bougival. Notre position est claire et constante : nous ne voulons pas d'un troisième accord "dans la France". [...] Mais le temps de la promesse est révolu : il faut désormais achever le processus de décolonisation par la pleine émancipation tel que prévu par le point 5 de l'accord de Nouméa. C'est pourquoi nous avons accepté de continuer à discuter de la proposition de l'État à Déva, fondée sur une souveraineté partagée avec la France, et non "dans la France". Cette formule, équilibrée

et ambitieuse, était une base de négociation satisfaisante pour achever le processus de décolonisation par la pleine souveraineté. Or, le projet de Bougival, lui, referme la porte de l'émancipation et de l'indépendance politique. Il substitue à la décolonisation un rattachement administratif, contraire à l'esprit des Accords et aux principes du droit international. Et tandis que ce projet demeure suspendu, l'État cherche à en imposer les effets en repoussant les élections provinciales dans la négation de l'intérêt des populations intéressées et de la démocratie, pourtant chère à la République française. Pour justifier le report des élections provinciales, l'État invoque deux raisons : la nécessité d'ouvrir le corps électoral et une supposée menace pour la paix civile. Aucune de ces justifications ne résiste à l'examen. Sur le plan juridique, le Conseil constitutionnel, dans sa décision récente, a confirmé la validité du corps électoral gelé et sa conformité aux principes constitutionnels ainsi qu'à l'esprit de l'Accord de Nouméa. [...]

Chaque report des élections provinciales nourrit la frustration, entretient l'instabilité et fragilise la paix civile

Sur le plan politique, le constat est tout aussi clair. Depuis des mois, le gouvernement et certains responsables politiques affirment qu'il serait « dangereux » de les organiser en fin d'année. C'est une contre-vérité. [...] Les élections permettront à chacun d'exprimer son opinion dans les urnes plutôt que dans la rue. C'est le principe même du jeu démocratique : un régulateur social qui évite la violence physique et le chaos. À l'inverse, chaque report nourrit la frustration, entretient l'instabilité et fragilise la paix civile. [...]

Pour éviter que le pays ne revive ces drames, une seule voie est possible : une issue politique négociée avec le FLNKS pour l'indépendance. Nous ne refusons pas le

dialogue, nous le revendiquons. Mais après tant de fourberies, de promesses détournées et de passages en force, il est temps de reprendre la discussion sur des bases claires, fondées sur la vérité, la confiance, le respect mutuel et sur l'accession à la pleine souveraineté. Nous demandons que la France reste fidèle à l'esprit des Accords et qu'elle accompagne, sans tutelle ni contrainte, la naissance d'un État souverain : la République de Kanaky.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

La responsabilité du Parlement français est aujourd'hui engagée et l'avenir de la Nouvelle-Calédonie dépend de votre discernement et de votre lucidité à accompagner le processus de décolonisation dans le respect de la parole de l'État faite au peuple kanak pour la pleine émancipation.

Une seule voie est possible : une issue politique négociée avec le FLNKS pour l'indépendance

La France a su, en 1988 comme en 1998, choisir la voie du courage politique et du respect des peuples à la libre détermination. En 2025, la France, pays de la Déclaration des droits de l'homme, doit à nouveau faire ce choix : celui de la fidélité à sa parole, à l'héritage des Lumières et aux valeurs républicaines qui fondent sa devise : liberté, égalité, fraternité. Refuser le passage en force et maintenir les élections provinciales en novembre, c'est préserver la paix et rouvrir la voie d'un avenir serein pour nos populations et pour de nouvelles relations avec la France. Aussi, Mesdames et Messieurs les parlementaires, je vous demande de tout mettre en œuvre pour que ce texte soit rejeté. Il est encore temps. »

Suis-nous
linktr.ee/lanticapitaliste

lanticapitaliste.org
NPALanticapitaliste
l_anticapitaliste
Lanticapitaliste1
anticapitaliste.presse
lanticapitaliste



Retrouve-nous

Sur notre chaîne YouTube L'Anticapitaliste, le média du NPA : vidéos, émissions, reportages, entretiens sur l'actualité des luttes avec celles et ceux qui les font !

Découvre notre presse

Profite de notre promotion d'essai :

12 € = 3 mois d'hebdo

ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

Et chaque mois, l'Anticapitaliste la revue

Le n°168-169 est disponible

Pour te le procurer, tu peux envoyer un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à :

l'Anticapitaliste,
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil cedex.



Abonne-toi



Soutiens la presse anticapitaliste et reçois **l'Anticapitaliste** chez toi le vendredi !

Découvre toutes nos offres d'abonnement sur notre site (6 mois, 1 an ou à durée libre).

Contacte-nous

Pour faire remarques et observations, envoyer des photos ou des articles, écris-nous à : redaction@npa2009.org



Dis-nous

Un problème avec ton abonnement ? Il arrive trop tard dans ta boîte ? Fais-le nous savoir à : diffusion.presse@npa2009.org

L'image de la semaine

